



Communiqué de presse

Le retrait, point.

Les journées des 5 et 6 février ont été de nouveaux temps forts de mobilisations et de grèves, de la jeunesse et des salarié.es. À Rennes notamment, la manifestation a réuni plus de participant.e.s que celle de la semaine précédente. Force est de constater qu'il n'y a pas d'essoufflement !

Chaque semaine et ce depuis le 5 décembre, des A.G se multiplient sur les lieux de travail, dans les lycées et universités malgré les diverses pressions. En aucun cas la réponse à la crise sociale ne peut être une répression à l'encontre de celles et ceux qui expriment un désaccord. Le rejet de la réforme et la détermination d'obtenir le retrait sont intacts et se propagent de manière inéluctable.

Notre intersyndicale partage et porte des propositions sur le financement et l'amélioration de notre système de retraite solidaire et intergénérationnel. Elle travaille à l'organisation d'une contre-conférence nationale courant mars, et localement à des débats avec les parlementaires d'Ille-et-Vilaine, pour débattre largement et publiquement des solutions et propositions envisageables pour un projet sérieux d'amélioration des régimes de retraite.

De même, au-delà de l'opinion publique défavorable au projet de réforme, les différentes caisses de retraites comme les institutions, dont la plus haute, celle du Conseil d'Etat, ont toutes acté un avis critique voire négatif. Continuer à vouloir imposer ce projet relève de la part du gouvernement d'un vrai déni de démocratie.

Nos organisations syndicales sont persuadées que cette mobilisation inédite et historique vaincra.

Elles appellent au renforcement et à la continuité de la mobilisation et de la grève là où les salarié.es le décident. Elles engagent à tenir des AG, à poursuivre durant la période à venir des actions diverses de mobilisations et d'informations larges de la population, à multiplier les initiatives locales et interprofessionnelles pour créer les conditions d'une journée d'ampleur.

Elles appellent à préparer d'ores et déjà de nouveaux temps forts de mobilisation, autour du 8 mars, journée internationale de lutte pour les droits des femmes. Elles seraient effectivement les plus grandes perdantes, avec ce projet de loi sur les retraites.

C'est dans ce contexte de mobilisation continue que les organisations syndicales et de jeunesse CGT, FO, FSU, Solidaires, Union Pirate, Solidaires Étudiant-e-s, FSE, appellent l'ensemble de la jeunesse, des salarié.es, des privé.es d'emploi, des retraité.es à :

- une manifestation aux flambeaux le 13 février à Rennes à 18h30 (espl. Ch. de Gaulle)
- une manifestation le 20 février à Rennes à 11h (espl. Ch. de Gaulle)

Les unions locales des autres localités décideront dans l'unité des modalités d'action de la période.

L'intersyndicale se réunira le 21 février pour définir les suites.

Rennes, 7 février 2020